



## **APPEL A PROJETS COURT-MÉTRAGE DE FICTION**

Février 2024

Le Contrat d'Objectifs et de Moyens signé par ÔCtele avec la Région Nouvelle-Aquitaine pour la période 2021-2023 a été reconduit en 2024 pour une année supplémentaire. Il porte notamment sur le soutien et la valorisation de la production audiovisuelle en langue occitane.

Il doit permettre de favoriser la production d'œuvres audiovisuelles documentaires de rayonnement national ou de proximité, de série de mini fiction (sitcom), et de court-métrage.

Dans ce cadre, **ÔCtele** lance un appel à projets de court métrage auprès des producteurs et auteurs intéressés par cette initiative visant à proposer aux habitants de Nouvelle-Aquitaine des programmes de qualité. Par ailleurs, cette initiative vise aussi à contribuer au développement de la filière audiovisuelle en langue occitane en Région et proposer aux producteurs et auteurs une meilleure mise en marché de leurs œuvres.

# 1/ Calendrier

Conformément aux attendus du COM, les projets seront examinés par un comité de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel qui se prononcera notamment sur la qualité artistique et la viabilité économique des projets, dans le respect de la ligne éditoriale de la chaîne.

Lancement de l'appel à projet : 1 février 2024  
Date limite de dépôt des dossiers : 30 avril 2024  
Réunion du comité de lecture : mai 2024  
Livraison de l'oeuvre : 3<sup>ème</sup> trimestre 2025

Les dossiers sont à remettre en version numérique (en un seul fichier PDF) à :  
Marie Lavit, [mlavit@octele.com](mailto:mlavit@octele.com)  
*(Aucun élément ne pourra être ajouté au dossier après envoi)*

**ÒCtele** pourra s'engager sur en coproduction d'un court-métrage de fiction, avec un apport en numéraire de 5 000 euros et un apport en industrie à définir.

## 2/ Composition du comité de sélection :

La composition du comité de sélection sera rendue publique après délibérations.

## 3/ Eligibilité du projet et points de vigilance :

- La durée du court-métrage doit être comprise entre 3 et 30 minutes.
- Les thématiques à privilégier : société contemporaine, urbaine, jeunesse, couple, famille.
- Le court-métrage doit être en langue occitane, mono-dialectale ou pas. L'occitan doit être la langue de tournage, une version doublée ne sera pas acceptée.
- Les sous-titres en français doivent être mis à disposition
- Le court-métrage sera une œuvre originale, scénarisée.
- Il devra être tourné en Région Nouvelle-Aquitaine avec une équipe technique majoritairement de la région.

Ce court-métrage sera multi-diffusé sur ÒCtele et visionnable en « replay ».

Nous incitons les producteurs à chercher d'autres diffuseurs pour élargir le champ de leur prospection quant au montage financier de leur production.

Une attention particulière sera portée à une juste rémunération des auteurs.

## 4/ Composition du dossier

- Une note d'intention de réalisation
- Une note du producteur
- Un synopsis court
- Le scénario / traitement de l'oeuvre

- Une fiche technique
- Un devis type CNC
- Le plan de financement prévisionnel indiquant les accords déjà obtenus
- Le CV de l'auteur
- Le CV du réalisateur (si différent)
- Les références de la société de production

Tout dossier incomplet ne sera pas présenté au comité de lecture.

## 5/ Publication

Vous retrouverez cet appel à projet sur le site  
d'OCtele : [www.octele.com](http://www.octele.com)

Contact :

Marie Lavit – 07 68 71 08 08 – [mlavit@octele.com](mailto:mlavit@octele.com)